



**Enfants en justice**

XIX–XX<sup>e</sup> siècles

Pour citer cet article :

Archives diplomatiques de La Courneuve, fonds de la Zone française d'occupation en Allemagne et en Autriche, article de René Wintzen, « Visite au centre de rééducation franco-allemand Schloss-Ardeck », [périodique non identifié], [sans date].

# LA PLUS BELLE ETAPE DE LEUR VIE celle qui fera d'eux des hommes libres

(De notre envoyé spécial : René WINTZEN)

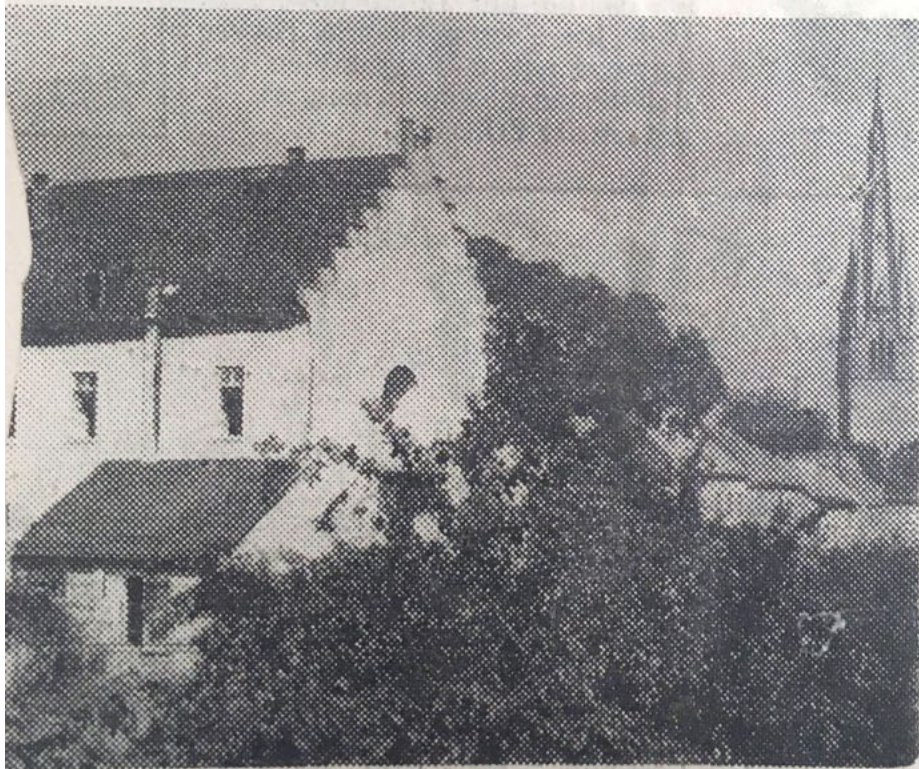
**D** EPUIS bientôt plus d'un an, le centre de rééducation modèle pour mineurs allemands délinquants le « Schloss Ardeck », ainsi nommé parce qu'installé dans le vieux château des archevêques de Mayence, à Gau Algesheim, près de Bingen, a ouvert ses portes et fonctionne sous direction française, mais en étroite collaboration avec des éducateurs allemands. Ce centre nous a paru particulièrement intéressant parce qu'il est avant tout une œuvre française, qu'il a sa place d'ores et déjà dans les annales de la rééducation, grâce aux méthodes nouvelles dont s'inspirent les éducateurs et qu'elle comptera aussi comme une réussite exemplaire de la collaboration franco-allemande lorsque celle-ci est axée sur un idéal commun.

**L** E centre Schloss Ardeck a été créé par le gouvernement militaire (1) en 1948, afin de recevoir et de rééduquer de jeunes Allemands, de 14 à 18 ans, condamnés pour délits « politiques » (détention d'armes, vols d'aliments) par les tribunaux militaires. Avant la création de ce centre, les adolescents étaient en général envoyés à la prison de Wittlich pour y purger des peines variant de quelques mois à plusieurs années d'emprisonnement.

Le jeune X., a 19 ans. Lorsque la guerre fut terminée dans sa région, de nombreuses armes furent abandonnées dans les bois par les combattants. Avec un ami, il en découvrit et tous deux s'en servirent pour chasser. Ils furent surpris, arrêtés et condamnés à trois ans de prison. Heureusement le jeune X... eut la chance d'être envoyé immédiatement après sa condamnation au Schloss Ardeck. « Bien d'autres de mes camarades, ajoute-t-il, sont encore à Wittlich ou dans d'autres prisons. »

Déjà, en 1946, le projet de ce Centre était élaboré par le gouvernement militaire. Mais il y avait loin encore jusqu'à sa réalisation. C'est à cette époque que je rencontrais à Mayence M. Van Effen qui avait été pressenti par le gouvernement militaire pour prendre la direction du Centre. Spécialiste des problèmes de l'enfance délinquante, M. Van Effen lutte depuis plus de vingt-cinq ans pour la réforme des méthodes éducatives en France et dans le monde. Fondateur de la revue Pour l'Enfance coupable, membre actif et influent du mouvement des « Quakers » et de la commission de contrôle de la prison de Melun, M. Van Effen fit de nombreux séjours à l'étranger (Grande-Bretagne, Suisse et Etats-Unis). Il ne me cacha pas son enthousiasme de pouvoir réaliser son projet : un centre modèle, basé sur des méthodes modernes de rééducation, mais depuis longtemps étudiées.

(SUITE EN PAGE 9)



qui abrite le centre de rééducation franco-allemand

(1) Section « Jeunesse et Sports » de l'Education publique.

# Au centre "Schloss Ardeck"

(Suite de la première page)

Il ne cachait pas non plus ses inquiétudes, car les difficultés que devait rencontrer la fondation du Centre se révélaient de prime abord presque insurmontables.

Il s'agissait, en effet, de trouver des locaux, de travaux importants à entreprendre, de mobilier à se procurer, de capitaux à investir dans cette réalisation d'envergure. Autres difficultés d'ordre psychologique : la méfiance des milieux allemands pour une initiative française, pour des méthodes françaises d'éducation nouvelles, pour une direction française placée à la tête du centre ; difficultés d'ordre éducatif : recrutement du personnel tant français qu'allemand.

Après des mois de lutte, de combat, d'opiniâtreté, M. Van Etten put en présence des autorités françaises et allemandes de l'Etat rhéno-palatin procéder à l'inauguration du Schloss Ardeck, au mois de mai 1948.

## **Les locaux et le personnel**

Le Schloss Ardeck est un vieux château, datant de 1444, ancienne résidence des archevêques de Mayence. L'intérieur a été complètement remis à neuf (peintures, installations hygiéniques, douches, chambres pour garçons, réfectoires, dispensaire, salles de classe, bibliothèque, ateliers, parloir, bureaux...) la maison est située au milieu de jardins et de ver-

gers. Le centre est dirigé par un directeur et un sous-directeur venus de France (M. Van Etten dont nous avons parlé plus haut et de M. Jean Wintzenrieth, ancien éducateur-chef du centre Louis Sadone et de l'Institut médico-pédagogique de Ravenel, ancien chef scout), assistés d'un « Heimleiter » allemand, M. Vester Franz, ancien directeur d'un « Landerziehungsheim » du Tyrol, dévoué depuis plus de vingt ans aux problèmes de la rééducation de l'enfance délinquante, qui eût maille à partir avec le régime national-socialiste pour ses idées et ses méthodes de rééducation, et d'un surveillant général M. Wedeking. Les éducateurs sont au nombre de quatre : MM. Schaefer, Zeidel, Schulte, et Bürger. Le personnel comporte en outre une « Hausmutter », un jardinier et une cuisinière.

Un comité de surveillance et de sélection est composé comme suit : du côté français, d'un délégué de l'administration pénitentiaire, d'un représentant du service de contrôle de la Jeunesse et des Sports de la Délégation générale de Coblenze et du directeur du centre ; du côté allemand, d'un représentant du « Landesjugendamt » et d'un délégué de l'administration pénitentiaire allemande en permanence au centre. Ce comité se réunit au moins quatre fois l'an pour discuter les questions administratives et les propositions de libération anticipée ou de grâce des jeunes mineurs.

## Méthodes nouvelles de rééducation

Le centre a été prévu pour recevoir une quarantaine de pupilles. Actuellement, il en compte 31. Le règlement intérieur prévoit deux sections qui distinguent les garçons : l'une Epreuve, l'autre Mérite.

Chaque section est divisée en équipes de dix pupilles, placées sous la direction d'un garçon choisi par ses camarades et celle d'un éducateur. La durée du séjour dans chaque section est variable selon le comportement, la conduite, le travail et les efforts du garçon. Pendant les premières semaines de son séjour, le jeune adolescent est soumis à une observation minutieuse (examen médical complet, tests psychologiques...)

Ces méthodes directes et neuves dans le règlement des maisons de rééducation s'inspirent, comme on le voit des principes du scoutisme. La plus grande responsabilité tant dans l'entretien du cen-

tre (cuisine, propreté, service des tables, bibliothèque, jeux, veillées) est confiée aux garçons.

Des classes ont lieu chaque jour (sauf le samedi et le dimanche), car le niveau scolaire des délinquants est en général très bas, équivalent à celui d'un enfant de dix ans, alors qu'ils ont de 16 à 18 ans ! Des cours de français (3 h. par semaine) donnés par Mme Van Etten et le sous-directeur français sont facultatifs. Des travaux manuels (travail du bois, jardinage, reliure) occupent les garçons une partie de la journée. Certains d'entre eux seront autorisés à poursuivre l'apprentissage d'un métier, chez un artisan du bourg.

Les aumôniers de chaque culte (catholique et protestant) visitent régulièrement le centre. L'assistance aux offices religieux du dimanche, est laissée à l'entière liberté des garçons. Les familles sont autorisées à rendre visite à leurs enfants deux fois par mois, les samedis. La correspondance n'est pas limitée, seulement lue à l'arrivée et au départ. Les délinquants peuvent recevoir des colis, à la condition qu'ils partagent fraternellement les vivres reçus avec les membres de leur équipe, ce qui n'a été l'objet d'aucune difficulté ou résistance, bien au contraire.

A son arrivée, le garçon reçoit un tract qui lui explique en termes d'amitié ce qu'on attend de lui et l'esprit dans lequel le centre est dirigé. Un terrain de jeux et de culture physique a été aménagé dans l'enceinte de la propriété.

Les soirées comprennent quatre veillées dirigées, de 20 h. à 21 h. :

Les lundis : veillée politique.

Les mardis : veillée de chants.

Les jeudis : commentaires sur la vie d'un grand homme (Henri Dunan, Schweizer, Gandhi).

Les vendredis : discussions sur un thème choisi par les garçons.

R. W.

(à suivre)

### WURTEMBERG

Une série de timbres de service est à l'impression pour ce land de la zone française. Elle comprendra neuf valeurs : 1, 4, 6, 8, 10, 20, 30, 40 et 60 pfg.

### AUTRICHE

#### COSTUMES REGIONAUX

Notre correspondant de Vienne nous annonce que la série des costumes régionaux s'est augmentée depuis le 1er mars de quatre valeurs nouvelles : 5 groschen (bleu-vert) : « Femme de Salzburg » ; 50 gr. (brique) : « Femme du Bregenzerwald, Vorarlberg » ; 70 gr. (vert) : « Femme de Wachau Niederösterreich » ; 3 schilling (rouge) : Burgenland.

### SARRE

#### JOURNÉE DU TIMBRE

C'est le 2 avril qu'aura lieu la journée sarroise du timbre. A cette occasion sera mise en vente la première valeur de la nouvelle série d'usage courant, un 15 francs (rouge).

FLEURVILLE

# Au centre de rééducation franco-allemand

## II. — LES JEUNES DELINQUANTS

S'ils sont classés dans la catégorie des délinquants « politiques », ce n'est ni à cause d'une appartenance au parti national-socialiste (la Hitlerjugend) ni à cause de manifestations nazies. Il n'y a chez ces jeunes gens aucune trace des méfaits de l'ancien régime hitlérien. Ils étaient trop jeunes. A la débâcle, ils avaient tout ou plus treize à quatorze ans. Ils ignorent presque tout de la dernière guerre, s'intéressent peu à la politique, au passé récent de l'Allemagne. Ils appartiennent le plus souvent à ce que l'on peut appeler l'enfance abandonnée moralement par leurs parents, délaissée involontairement par eux du fait de la guerre, de la débâcle, de l'exode, des bombardements ; laissés à eux-mêmes, errants, ces enfants ont commis des actes répréhensibles certes (vols de vivres, détention d'armes, la jeunesse moderne est, hélas ! toujours attirée par les armes), mais dont ils ne sont pas directement responsables. Il faut refaire toute leur éducation, la reprendre à sa base, leur inculquer des principes de vie communautaire, sociale, généreuse, humaine, en former des hommes vraiment libres qui pourront grâce à un métier honnête et à une morale solide et universelle tenir leur rang dans la communauté où ils seront appelés un jour, que ce soit celle du village, de l'usine ou celle de la famille.

### QUELQUES CAS TYPIQUES

**A.** — 17 ans et demi, catholique, apprenti maçon, famille très pauvre, mère décédée, père remarié, aîné de 7 enfants, a fréquenté l'école de 6 ans et demi à 15 ans. Le père est revenu de captivité 4 mois après le décès de la mère. Le garçon a cessé son apprentissage pour gagner le pain de la famille. A trouvé il y a trois ans (il avait alors 14 ans et demi) en compagnie de son père et de camarades, un revolver qui a été conservé deux ans et qu'il a essayé d'échanger à un Français contre du beurre. A été condamné à deux ans de prison et son père à quatre ans.  
Test d'entrée : niveau scolaire d'un enfant de 12 ans. Garçon très nerveux, impulsif, sans éducation, mais de bonne volonté.

**B.** — 17 ans, protestant, apprenti boulanger, puis menuisier. Bonne famille d'artisans, père décédé en 1933, élevé par la grand-mère, puis repris par la mère remariée, devenue veuve de nouveau (beau-père tué à la guerre). B. a fracturé une cantine militaire et on a trouvé chez lui un revolver ramassé dans les bois. Condamné à cinq ans avec deux ans de sursis.  
Au test d'entrée : 11 ans. Calme et travailleur.

**C.** — 17 ans, catholique, apprenti boucher, famille très pauvre, mère probablement légère et inintelligente, pas de père, école pendant six ans, a subi trois opérations à la tête, très en retard pour tout, mentalité infantile, écrit comme il parle, nombreux vols de pommes de terre, tabac, etc... et a accusé faussement son frère. Condamné à un an.  
Au test d'entrée : 9 ans au plus.

## Schloss Ardeck <sup>(1)</sup>

Dans notre précédent numéro, nous avons retracé l'histoire du centre de rééducation franco-allemand Schloss Ardeck, ouvert dans l'ancien château des archevêques de Mayence, à Gau Algesheim, présenté le personnel choisi pour mener à bien une telle tâche et évoquer les nouvelles méthodes de rééducation.

Dans les lignes qui suivent, notre envoyé spécial vous fera connaître quelques jeunes délinquants qui, dans ce centre moderne de rééducation, retrouveront l'espoir et la force qui feront d'eux des hommes libres.

Les résultats obtenus par ces méthodes modernes de rééducation sont bien plus que satisfaisants. L'entente qui règne entre la direction française et allemande tant sur le plan administratif que sur le plan travail est la preuve du dévouement sans mesure et de l'idéal

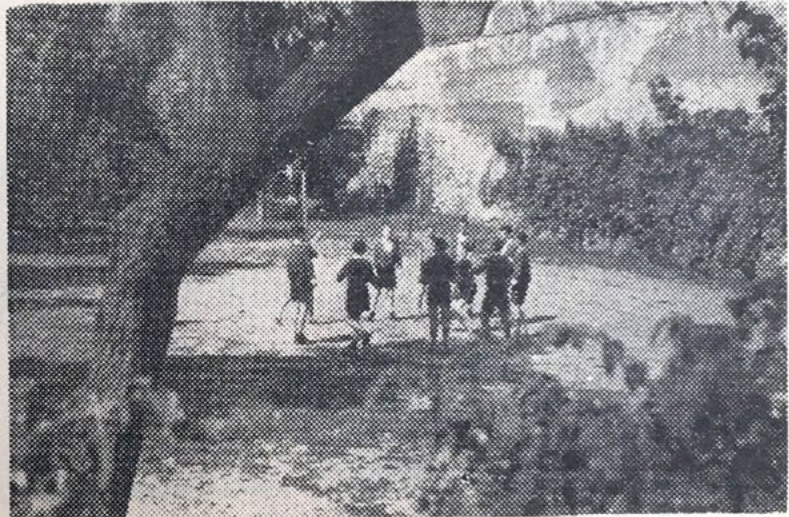
qui animent tout le personnel du Schloss Ardeck.

La bonne humeur, la santé, la joie de se refaire une vie d'homme libre qui transpirent à travers les actes et les paroles des garçons, l'atmosphère familiale dont Mme Van Etten les entoure, avec une sollicitude toute maternelle, admirable collaboratrice du directeur du centre, font du Schloss Ardeck une « maison », un « foyer » modèle. Les buts recherchés dans la rééducation de ces adolescents témoignent d'une magnifique réussite de l'œuvre morale de la France en Z.F.O., tout à l'honneur du gouvernement militaire et des animateurs français et allemands du centre.

Puisqu'il nous faut conclure, reprenons ces paroles de M. Van Etten : « On pouvait créer une prison, on a préféré créer un centre moderne de rééducation ». Le lecteur comprendra, par cet exposé ce que ces mots signifient.

René WINTZEN.

(1) Voir notre précédent numéro.



Plein jeu dans les jardins du Schloss Ardeck.